



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le lundi 19 août 2024 à 19 h 30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Monsieur John Dalzell, conseiller	District 1
Madame Helen Morrison, conseillère	District 3
Monsieur Louis Dupuis, conseiller	District 4
Madame Caroline Desrosiers, conseillère	District 5
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Sont absente :

Madame Catherine Hamé	Mairesse
------------------------------	-----------------

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant.

Est également présent monsieur Sylvain Michaudville, directeur général par intérim.

À 19 h 30, le maire suppléant déclare la séance ouverte.

8287-08-24 2.0

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

- 1.0 Ouverture de l'assemblée**
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour**
- 3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée**
- 4.0 Adoption du procès-verbal**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024
- 5.0 Finances, Administration et Greffe**
 - 5.1 Journal des factures payées et des factures à payer
 - 5.2 Dépôt du rapport de dépenses au 31 juillet 2024
 - 5.3 Appui à la demande de sécurisation de la route 364 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTDM)
 - 5.4 Octroi de contrat – Services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection des chemins Fillion et Fournel
 - 5.5 Octroi de contrat pour du forage sur le lot 5 495 082
 - 5.6 Demande d'intervention auprès du MTMD – Chemin de Sainte-Anne-des-Lacs
 - 5.7 Entérinement de l'embauche d'une adjointe à l'urbanisme
 - 5.8 Demande de don – Campagne 2024 d'Opération Nez rouge
 - 5.9 Modification à la résolution - Évaluation foncière – Report de la date de réponse aux demandes de révision pour le rôle triennal 2024-2027
- 6.0 Travaux publics et voirie – Sans objet**
- 7.0 Loisirs, culture et vie communautaire**
 - 7.1 Soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse - Dorothee Malépart
 - 7.2 Mandat aux professeurs – Cours session automne 2024



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

8.0 Urbanisme

- 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement SQ-2023-01 modifiant le règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix, le bon ordre et les panneaux d'arrêt
- 8.2 Adoption du règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1
- 8.3 Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement
- 8.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande
- 8.5 Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement
- 8.6 Adoption du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme

9.0 Sécurité publique et incendie

- 9.1 Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 218-2024 concernant la prévention des incendies

10.0 Environnement

- 10.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement tenue le 22 juillet 2024
- 10.2 Octroi de contrat - Conception d'une filière de traitement des eaux usées dans le cadre du projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville avec une bibliothèque

11.0 Divers

12.0 Correspondance

13.0 Période de questions

14.0 Levée de la séance

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 Suivi des questions posées à la dernière assemblée

Monsieur le maire suppléant fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

4.0 Adoption du procès-verbal

8288-08-24

4.1

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère

SEULS LES CONSEILLERS PRÉSENTS À LA SÉANCE VISÉE PAR CETTE RÉOLUTION VOTENT.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

5.0 FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

8289-08-24

5.1

Journal des factures payées et des factures à payer

IL EST PROPOSÉ PAR JOHN DALZELL, CONSEILLER

D'accepter la liste des factures payées au 31 juillet 2024 pour un montant de 864 797,78 \$.

Chèques numéros : 20913 à 20918, 20912, 20919 et 20914 ;
Dépôts directs numéros : 2002 à 2006, 2007 à 2016, 2017 à 2019 et 2020 à 2025 ;
Prélèvements bancaires numéros : 2988 à 3000, 3001 à 3004, 3005, 3014 à 3015, 3006 à 3013 et 3023.

D'accepter la liste des factures à payer au 31 juillet 2024 pour un montant de 223 686,02 \$

Chèques numéros : 20924 à 20951.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8290-08-24

5.2

Dépôt du rapport de dépenses au 31 juillet 2024

Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant dépose au conseil le rapport des dépenses au 31 juillet 2024.

8291-08-24

5.3

Appui à la demande de sécurisation de la route 364 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD)

ATTENDU QUE la route 364 est de gestion et de juridiction du MTMD conformément à la Loi sur la Voirie (RLRQ, c. V-9) ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

ATTENDU QUE la route 364 est une artère importante reliant plusieurs municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut et qu'elle est fréquemment empruntée tant par les résidents locaux que par les touristes et excursionnistes ;

ATTENDU QUE l'accès à l'écocentre qui dessert les populations de la ville de Saint-Sauveur et des municipalités de Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs est situé la route 364 ;

ATTENDU QU'en 2023, plus de 45 000 résidents des municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur se sont déplacés vers l'écocentre, très régulièrement avec un véhicule chargé ou attelé d'une remorque ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs est particulièrement préoccupée par la sécurité de ses résidents ;

ATTENDU QUE l'installation d'un feu de circulation sur la route 364, vers l'accès de l'écocentre, réduirait significativement les risques d'accident ;

ATTENDU QUE la sécurité routière est une priorité pour la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs et qu'elle nécessite la collaboration du MTMD pour la mise en œuvre de solutions efficaces.

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs appuie la demande de la Ville de Saint-Sauveur adressée au MTMD pour qu'il prenne des mesures immédiates afin de sécuriser la route 364, face à l'accès à l'écocentre.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8292-08-24

5.4

Octroi de contrat – Services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection des chemins Filion et Fournel

ATTENDU la réfection des chemins Filion et Fournel ;

ATTENDU QUE pour la conformité des travaux il est nécessaire d'effectuer le contrôle qualitatif des matériaux ;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été transmis à quatre (4) firmes le 29 juillet 2024 ;

ATTENDU QUE les quatre (4) firmes ont déposé une soumission :

SOUSSIONNAIRES	PRIX TOTAL
DEC ENVIRO	74 354,33 \$
Geninovation	95 547,67 \$
Groupe ABS	93 510,55 \$
Solmatech	80 012,48 \$

ATTENDU la conformité de la soumission du plus bas soumissionnaire.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'octroyer le contrat pour les services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux lors de la réfection des chemins Filion et Fournel à la firme DEC Enviro pour le montant de 74 354,33 \$ taxes incluses.

POUR :

- Monsieur John Dalzell, conseiller
- Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
- Madame Helen Morrison, conseillère
- Monsieur Louis Dupuis, conseiller
- Madame Caroline Desrosiers, conseillère
- Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 23-04000-721 code 252.

8293-08-24 5.5

Octroi de contrat pour du forage sur le lot 5 495 082

ATTENDU QUE les ingénieurs du groupe ALM travaillent à conceptualiser le projet hôtel de ville/bibliothèque ;

ATTENDU QUE pour se faire il est nécessaire d'effectuer, un ou plusieurs forages géotechniques, avec laboratoire sur le lot 5 495 082 ainsi qu'une étude environnementale des sols ;

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été transmis à cinq (5) firmes le 29 juillet 2024 ;

ATTENDU QUE quatre (4) de ces firmes ont déposé une soumission :

SOUMISSIONNAIRES	PRIX TOTAL
DEC ENVIRO	25 450 \$
QUALILAB	21 902.74 \$
Solmatech	26 846.66 \$
Groupe ABS	42 195.83 \$

ATTENDU la conformité de la soumission du plus bas soumissionnaire.

IL EST PROPOSÉ PAR JOHN DALZELL, CONSEILLER

D'octroyer le contrat pour les services de forage géotechnique avec laboratoire et analyse environnementale des sols à la firme Qualilab pour le montant de 21 902,74 \$ taxes incluses.

POUR :

- Monsieur John Dalzell, conseiller
- Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
- Madame Helen Morrison, conseillère
- Monsieur Louis Dupuis, conseiller
- Madame Caroline Desrosiers, conseillère
- Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 23-02005-722.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

8294-08-24

5.6

Demande d'intervention auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable – Chemin de Sainte-Anne-des-Lacs

ATTENDU la détérioration des poteaux de signalisation et de la signalisation elle-même sur le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs ;

ATTENDU les problèmes récurrents d'amoncellement d'abrasif et de débris dans le fossé situé entre le 595 et le 575 ch. de Sainte-Anne-des-Lacs ;

ATTENDU QUE cette situation bloque régulièrement le puisard et empêche le bon écoulement des eaux de ruissellement ;

ATTENDU l'amoncellement important d'eau sur la voie de circulation en sens opposé ;

ATTENDU QUE les véhicules effectuent des manœuvres dangereuses en changeant de voie afin d'éviter l'énorme flaque d'eau, se retrouvant ainsi à sens inverse dans la courbe ;

ATTENDU QUE ce même lieu provoque des accidents chaque année ;

ATTENDU QUE cette portion du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs est sous la juridiction du MTMD ;

ATTENDU les demandes répétées de l'administration de la Municipalité ainsi que des citoyens pour la prise en charge de la problématique ;

ATTENDU QUE les interventions du MTMD n'ont jusqu'à ce jour pas eu comme effet de résoudre la problématique.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De demander au MTMD de remplacer les poteaux de signalisation ainsi que la signalisation en mauvais état ;

De demander au MTMD de prendre des mesures immédiatement afin de résoudre de manière permanente la problématique récurrente d'écoulement des eaux dans le fossé situé entre le 595 et le 575 ch. de Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs en :

- Effectuant une étude de drainage pour identifier la problématique et ainsi, trouver des solutions permanentes ;
- Mettant en place la ou les solutions identifiées lors de l'étude de drainage afin de résoudre de manière permanente la problématique.

D'effectuer un suivi auprès de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs afin que cette dernière puisse tenir informer leurs citoyens.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8295-08-24

5.7

Entérinement de l'embauche d'une adjointe à l'urbanisme

ATTENDU la vacance du poste d'adjoint(e) à l'urbanisme ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

ATTENDU QU'un processus de sélection a été effectué conformément à la politique de dotation en ressources humaines.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'entériner l'embauche de madame Sarah-Ève Dionne, au poste d'adjointe à l'urbanisme à l'échelon 1 du groupe D en date du 12 août 2024 ;

Que les conditions de travail et la période de probation soient celles prévues à la convention collective présentement en vigueur.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-61000-141.

8296-08-24

5.8

Demande de don – Campagne 2024 d'Opération Nez rouge

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de don de la Maison des Jeunes de Sainte-Adèle et de l'Accueil Communautaire Jeunesse le Labyrinthe ;

ATTENDU QUE la demande de don est pour la campagne 2024 d'Opération Nez rouge.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'octroyer un don de 100 \$ pour la campagne 2024 d'Opération Nez rouge.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8297-08-24

5.9

Modification à la résolution - Évaluation foncière – Report de la date de réponse aux demandes de révision pour le rôle triennal 2024-2027

ATTENDU QU'une correction doit être effectuée à la résolution numéro 8271-07-24.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De modifier, dans le 3^e attendu, de la résolution 8271-07-24 le terme MRC des Laurentides pour MRC des Pays-d'en-Haut.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE – SANS OBJET

7.0 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8298-08-24

7.1 Soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse - Dorothee Malépart

ATTENDU QUE Dorothee Malépart, citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, a remporté la 1^{re} place en course à pied lors de la course régionale Ozone de Morin-Heights ;

ATTENDU QUE Dorothee Malépart, citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, a remporté la 1^{re} place en course à pied lors de la course régionale du Demi-Marathon de Saint-Sauveur ;

ATTENDU QUE Dorothee Malépart, citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, a remporté la 1^{re} place en ski alpin lors de la compétition régionale du Mont Avalanche ;

ATTENDU QUE Dorothee Malépart, citoyenne de Sainte-Anne-des-Lacs, a participé à une compétition internationale à Sugarloaf (Can-Am) en ski alpin ;

ATTENDU QUE le conseil municipal porte la voix des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs pour transmettre à Dorothee Malépart nos plus sincères félicitations ;

ATTENDU la politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse.

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

De lui remettre une bourse de 100 \$ pour sa 1^{re} position lors de la compétition régionale de course à pied Ozone de Morin-Heights ;

De lui remettre une bourse de 100 \$ pour sa 1^{re} position lors de la compétition régionale de course à pied du Demi-Marathon de Saint-Sauveur ;

De lui remettre une bourse de 100 \$ pour sa 1^{re} position à une compétition régionale de ski alpin ;

De lui remettre une bourse de 500 \$ pour sa participation à une compétition internationale de ski alpin.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les sommes seront imputées au poste budgétaire numéro 02-11001-970.

8299-08-24

7.2

Mandat aux professeurs – Cours session automne 2024

ATTENDU QUE divers cours sont offerts aux citoyens dans le cadre de la programmation du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'accepter la liste des professeurs mandatés pour offrir des cours aux citoyens à la session automnale 2024 ;

D'autoriser la directrice générale à faire des modifications et/ou changements au besoin.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les sommes seront imputées au poste budgétaire numéro 02-70193-447 et les revenus au poste budgétaire numéro 01-23470-500.

8.0 URBANISME

8300-08-24

8.1

Avis de motion et dépôt du projet de règlement SQ-2023-01 modifiant le règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix, le bon ordre et les panneaux d'arrêt

Caroline Desrosiers, conseillère donne l'avis de motion du projet de règlement SQ-2023-01 modifiant le règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix, le bon ordre et les panneaux d'arrêt.

Caroline Desrosiers, conseillère dépose le projet de règlement SQ-2023-01 modifiant le règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix, le bon ordre et les panneaux d'arrêt.

8301-08-24

8.2

Adoption du règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1

ATTENDU l'avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;

ATTENDU l'adoption du premier projet de règlement à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;

ATTENDU QU'une consultation publique sur le projet a eu lieu le 27 juin 2024 ;

ATTENDU l'adoption du deuxième projet de règlement à la séance du 8 juillet 2024 ;



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

ATTENDU les avis de la MRC des Pays-d'en-Haut ;

ATTENDU QU'un avis public d'approbation référendaire a été publié le 10 juillet 2024 ;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

D'adopter le règlement numéro 1001-44-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser les constructions accessoires pour les usages de la classe P-1.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8302-08-24

8.3

Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement

Caroline Desrosiers, conseillère dépose un avis de motion que lors d'une prochaine assemblée un projet de règlement sera soumis au vote afin de modifier le règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De déposer et d'adopter le premier projet du règlement numéro 1001-45-2024 modifiant le règlement de zonage 1001 afin de préciser certaines obligations concernant les murs de soutènement ;

De tenir une consultation publique sur le projet le 4 septembre 2024 à 19 h 30.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8303-08-24

8.4

Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande

Louis Dupuis, conseiller donne l'avis de motion du projet de règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

Louis Dupuis, conseiller dépose le projet de règlement numéro 1004-14-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 1004 afin d'exiger un permis pour la construction d'un mur de soutènement et prescrire les documents requis au soutien de la demande.

8304-08-24

8.5

Avis de motion et adoption du premier projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement

Caroline Desrosiers, conseillère dépose un avis de motion que lors d'une prochaine assemblée un projet de règlement sera soumis au vote afin de modifier le règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifiques pour les demandes d'hébergement.

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE

De déposer et d'adopter le premier projet du règlement numéro 1010-1-2024 modifiant le règlement 1010 concernant les usages conditionnels afin de préciser les documents requis ainsi que de modifier les champs d'applications spécifique pour les demandes d'hébergement ;

De tenir une consultation publique sur le projet le 4 septembre 2024 à 19 h 30.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8305-08-24

8.6

Adoption du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme

ATTENDU l'avis de motion et le dépôt du premier projet du règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme à la séance ordinaire du 10 juin 2024 ;

ATTENDU la tenue d'une assemblée de consultation publique le 27 juin 2024 aux termes d'un avis public publié le 11 juin 2024 ;

ATTENDU QUE pour répondre aux exigences de la MRC des Pays-d'en-Haut, le règlement adopté lors de la séance du conseil du 8 juillet dernier doit être ajusté.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'abroger la résolution numéro 8282-07-24 ;

D'adopter le règlement numéro 1000-04-2024 concernant le plan d'urbanisme ajusté aux exigences de la MRC des Pays-d'en-Haut.



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

8306-08-24

9.1 **Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 218-2024 concernant la prévention des incendies**

Louis Dupuis, conseiller donne l'avis de motion du projet de règlement numéro 218-2024 concernant la prévention des incendies ;

Louis Dupuis, conseiller dépose le projet de règlement numéro 218-2024 concernant la prévention des incendies.

10.0 ENVIRONNEMENT

8307-08-24

10.1 **Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement tenue le 22 juillet 2024**

John Dalzell, conseiller dépose le procès-verbal de la séance du comité consultatif en environnement tenue le 22 juillet 2024.

8308-08-24

10.2 **Octroi de contrat - Conception d'une filière de traitement des eaux usées dans le cadre du projet de construction d'un nouvel hôtel de ville avec une bibliothèque**

ATTENDU le projet de construction d'un nouvel hôtel de ville avec une bibliothèque ;

ATTENDU le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22 ;

ATTENDU QU'il faut réhabiliter la filière de traitement des eaux usées actuelles compte tenu de son âge avancé et de la nécessité d'adapter cette dernière aux nouveaux débits de pointe ;

ATTENDU QU'une analyse préliminaire est nécessaire afin d'évaluer les besoins, contraintes et options envisageables pour une nouvelle filière de traitement et qu'une étude de sol devra être réalisée ;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé des prix via un appel d'offres sur invitation à trois (3) firmes de consultant habilitées en conception de systèmes de traitements des eaux usées ;

ATTENDU QUE deux de ces firmes ont déposé une soumission :

SOUSSIONNAIRE	PRIX AVANT TAXES
Laurentides expert-conseil	6 500,00 \$
Imausar Environnement	2 500,00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR CAROLINE DESROSIERS, CONSEILLÈRE



No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire du 19 août 2024

D'octroyer le mandat à la firme Imausar Environnement pour la réalisation d'une étude de sol, incluant conception, plans et devis et estimation préliminaire des coûts d'implantation, au coût de 2 500,00 \$ taxes en sus, le tout conformément à la soumission EXLAC-2407-14 datant du 17 juillet 2024.

POUR :

Monsieur John Dalzell, conseiller
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant
Madame Helen Morrison, conseillère
Monsieur Louis Dupuis, conseiller
Madame Caroline Desrosiers, conseillère
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

La somme sera imputée au poste budgétaire numéro 23-02005-722.

11.0 DIVERS

12.0 CORRESPONDANCE

La correspondance est déposée au conseil.

13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉBUT

20 H 10

FIN

21 H 10

14.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.


Jean Sébastien Vaillancourt
Maire suppléant


Sylvain Michaudville
Directeur général et greffier-trésorier
par intérim

Je, Jean Sébastien Vaillancourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



No de résolution
ou annotation

